



SYNDICATS CGT OUVRIERS, EMPLOYES DE LA COURNEUVE

La Courneuve, le 20 mars 2017

Gilles POUX, Maire
Hôtel de ville
Avenue de la République
93120 La Courneuve

Objet : Préavis de grève reconductible 27 mars 2017 au service enfance

Monsieur le Maire,

Le personne d'animation constate avec regret que les deux rencontres avec l'administration et Muriel Tendron, maire adjointe chargée du personnel, n'ont pas permis de faire évoluer la situation. En effet, malgré une exposition factuelle et contextualisée des dysfonctionnements liés au management, à la désorganisation du travail collectif, à la détérioration des conditions de travail, la Municipalité est restée droit dans ses bottes.

Le personnel réuni en Assemblée générale le 16 mars 2017 maintient l'ensemble des revendications :

- Des directeurs qui respectent les animateurs
- Des équipes d'animations stables d'une année sur l'autre et en surnombre
- Un taux d'encadrement identique le mercredi et sur les NAP
- Un plan de formation adapté aux besoins techniques des agents
- Des emplois statutaires qualifiés et la reprise des collègues en fin de contrat.

Compte tenu de l'insatisfaction, en accord avec le personnel d'animation, la CGT demande à rencontrer le Maire et pose un préavis reconductible à partir du 27 mars 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Florence PILES

Secrétaire générale